



Caisse des Écoles – Régie – janvier-avril 2025

Description

Veillez trouver les informations relatives à la **participation financière** des parents pour la Restauration Scolaire et les ACM **de Janvier à Avril 2025**.

www.ville-bellefontaine.fr



www.ville-bellefontaine.fr



Horaires de la régie pour la Participation Financière des Parents de Janvier 25 à Avril 2025

LUNDI et JEUDI : 8h - 12h / 14h30 - 16h30

MARDI et MERCREDI : 8h - 13h

VENDREDI : 8h - 12h

Dates de paiement pour la restauration scolaire, ACM
Mercredis et Garderie durant les périodes suivantes :

En présentiel

Du 06/01/2025 au 14/01/2025 : (janvier)

Du 05/02/2025 au 13/02/2025 (février)

Du 10/03/2025 au 15/03/2025 (mars)

Du 03/04/2025 au 10/04/2025 (avril)

En ligne jusqu'au 20 de chaque mois

***pour tout paiement numéraire,
munissez-vous de l'appoint svp**

La régie ne remet pas de monnaie

(Sous réserve de modification des informations)



COMMUNE DE BELLEFONTAINE

REGIE MUNICIPALE - RESTAURANT SCOLAIRE

JANVIER A AVRIL 2025

PERIODE DE PAIEMENT	MOIS	NOMBRE DE JOUR	1,83
06 au 14 JANVIER 2025	06 au 31-01-2025 JANVIER	16	29,28
05 au 13 FEVRIER 2025	03 au 21-02-2025 FEVRIER	12	21,96
10 au 15 MARS 2025	10 au 31-03-2025 MARS	13	23,79
03 au 10 AVRIL 2025	01 au 11-04-2025 28 au 29-04-2025 AVRIL	9	16,47

CATEGORY

1. Actualité

POST TAG

1. Enfance
2. Fonctionnement des services

Categorie

1. Actualité

Tags

1. Enfance
2. Fonctionnement des services